

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 septembre 2022

Changer de logement sans changer d'adresse : Foncia devient le partenaire privilégié d'Arkéa Flex

Face aux évolutions des modes de vie, notre rapport au logement a changé, exigeant une personnalisation et une adaptabilité que le parc immobilier actuel n'est pas en mesure d'offrir. Pour faire évoluer son logement dans le temps et rester vivre là où l'on se sent bien, Arkéa Flex et Foncia- via sa filiale Foncia Immo Neuf - mettent en place un partenariat innovant qui favorise l'évolutivité et la flexibilité des logements à chaque étape clé de la vie de ses résidents.

La convention de partenariat sera signée au Congrès Hlm de Lyon ce jour à 16h00, sur le stand d'Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels (E54 - Hall 6), en présence de Krystel Bruneau, directrice commerciale de Foncia et présidente de Foncia Immo Neuf et Florent Lemaire, directeur exécutif d'Arkéa Flex.

Le logement évolutif, un nouveau paradigme

Comment concilier la durabilité des nouveaux bâtiments avec l'évolution des besoins de la société en matière de logement ?

Selon un rapport Harris de 2021, les Français occupent en moyenne 10 à 12 ans leur logement. L'arrivée et le départ des enfants, les familles recomposées et désormais le télétravail font évoluer en continu les nécessités d'aménagement et de reconfiguration des intérieurs. Quand on veut changer de logement, déménager semble être la seule option possible. Les bâtiments conçus par des promoteurs qui intègrent la solution Arkéa Flex offriront une nouvelle possibilité aux copropriétaires : changer de logement sans changer d'adresse !

En effet, ces logements évolutifs pourront changer de taille pour s'adapter aux différents besoins des occupants tout au long de leur vie ou aux évolutions des territoires sans affecter la structure du bâtiment. Une démarche durable et responsable en accord avec les engagements de Foncia et d'Arkéa Flex.

« Foncia et Arkéa Flex partagent une conviction commune : les immeubles doivent pouvoir s'adapter aux évolutions sociétales. Un immeuble, qui évolue, peut s'adapter et mieux répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux. Les villes et les collectivités territoriales sont très conscientes de ces enjeux et questionnent les pratiques. Arkéa Flex est une solution pour la conception et la commercialisation, et Foncia est l'acteur idéal pour accompagner cette promesse après la livraison. » commente Sébastien Barbe, membre du Comex du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

« Avec Arkéa Flex, Foncia concrétise cette ambition d'accompagner les Français dans l'évolution de leurs projets et ce tout au long de leur vie. Les modes de vie changent, les manières de travailler sont en perpétuel renouvellement et le lieu de vie doit permettre de

réunir à la fois le logement mais également le bureau. Être un acteur de la vie locale, c'est aussi permettre à nos résidents qu'ils soient copropriétaires ou locataires selon la période de leur vie, de rester au cœur de leur environnement et de contribuer à créer du lien social. La rupture ou l'éloignement avec sa ville, ses commerçants est un déchirement, ainsi, permettre aux résidents de s'épanouir à tout moment dans un endroit qu'ils aiment est un marqueur fort de vie et d'ancrage local. » souligne Laurence Batlle, présidente de Foncia ADB.

Une innovation brevetée déployée auprès des promoteurs et des bailleurs sociaux

La technologie d'Arkéa Flex repose sur un système de pièces (de 18 à 25 m² chacune) qui s'associent pour créer des appartements, du T1 au T5, en fonction des souhaits de l'acquéreur privé ou institutionnel. Chacune des pièces peut accueillir tout type d'utilisation : chambre, salon, cuisine, salle de bains... Les logements deviennent personnalisables à l'achat et peuvent également s'adapter dans le temps aux évolutions de la vie des habitants.

L'évolutivité des logements s'inscrit dans un cadre juridique prédéfini selon lequel chaque alvéole correspond à un lot de copropriété. Il devient alors possible d'acquérir une alvéole supplémentaire pour en faire une chambre de bébé, de transformer une chambre d'adolescent en un studio indépendant, ou une pièce inoccupée pour la vendre ou pour accueillir ses parents dépendants dans un logement adjacent sans modifier le règlement de copropriétés.

Une solution qui laisse une grande liberté aux architectes

Arkéa Flex s'adapte à tous les matériaux constructifs, qu'ils soient en bois ou en béton et se révèlent particulièrement appropriés pour des techniques de construction hors site, qui contribuent à réduire l'empreinte carbone d'une opération. Son modèle est, par ailleurs, facilement reproductible à l'échelle d'une ville qui souhaite disposer de bâtiments collectifs évolutifs et pérennes tant pour l'accueil de familles que pour les entreprises.

« Avec nos partenaires Novaxia ou la FPI, nous sommes ravis d'étoffer et de pouvoir pérenniser notre offre avec l'expertise et le savoir-faire du 1^{er} syndic de France Foncia, qui saura parfaitement prendre le relais d'Arkéa Flex et donner vie à notre promesse d'évolutivité des logements. » ajoute Florent Lemaire, directeur exécutif Arkéa Flex

« Notre présence sur tout le territoire et l'accompagnement de près de 2 millions de Français placent Foncia au cœur de la volonté de rendre les lieux de vie en parfaite adéquation avec les moments de vie, qu'ils soient subis ou choisis. Nos équipes sauront mettre en lumière les solutions d'aménagement d'Arkéa Flex. Notre raison d'être est d'accompagner nos clients à concrétiser leurs projets : avec les immeubles évolutifs, nous voyons ici une formidable opportunité de suivre avec eux les étapes structurantes de leur vie. » précise Laurence Batlle, présidente de Foncia ADB.

À propos de Foncia

Foncia, n° 1 en France de la gestion de copropriétés, de la gestion locative et de la location de biens, est une filiale d'Emeria, le leader européen des services immobiliers résidentiels. En 2021, forte de 500 agences en France et de plus de 10 000 collaborateurs et collaboratrices, Foncia a géré 70 000 immeubles en gestion de copropriété et 400 000 biens en location. Foncia a réalisé plus de 20 000 transactions et 22 000 locations vacances.

Foncia accompagne au quotidien plus de 3 millions de clients à chaque étape de leur vie. Dès le premier choix de location ou d'achat d'un bien immobilier, pour y vivre, se constituer un patrimoine, ou compléter ses revenus, Foncia gère ainsi à la fois le projet de vie du bien et de son propriétaire de bout en bout.

Pour plus de renseignements : visitez foncia.com et retrouvez [@foncia](https://twitter.com/foncia) sur Twitter.

Contacts presse :

Havas Paris : foncia@havas.com / + 33 1 57 77 74 76 / +33 1 58 47 94 64

À propos d'Arkéa Flex

Arkéa Flex est une filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa. Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte près de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, 4,9 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 169 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

www.arkeaflex.com

Contact presse :

Florent Lemaire
Directeur exécutif Arkéa Flex
+ 33 (0)6 18 43 20 65
